



# Projet Pédagogique

## A la conquête de l'histoire

ANVIN  
2025

# SOMMAIRE

## Chapitre 1:

Présentation de l'organisme et de l'ACM

Ternoiscom 3

## Chapitre 2:

Présentation du site 4

Qu'est-ce qu'un projet pédagogique 5

L'équipe pédagogique 6

Rôle de chacun 7

Assistant Sanitaire 10

Cotés soins 11

La législation en ACM 12

## Chapitre 3:

Les différents projets 16

Projet éducatif de ternoiscom 17

Valeurs et objectifs 18

## Chapitre 4:

Le fonctionnement de l'accueil de loisir

Les horaires d'accueil 19

La restauration 20

Le goûter 21

Une journée type en ACM 22

L'inclusion des personnes en situation de handicap  
23

Permission protection 24

Les compétences psychosociales 26

## Chapitre 5:

La communication

Les familles 27

L'équipe pédagogique 28

Le service jeunesse 29

## Chapitre 7:

Les activités proposés

Le thème 31

Les différentes activités 32

Le PSIALARE 33

## Chapitre 6:

Le public accueilli 30

## Chapitre 8:

Les évaluations 34

Les réunions 36

## Chapitre 9:

La charte éco-responsable 37

## Chapitre 10:

La charte famille 38



# Chapitre 1

## Présentation de l'organisme et de l'ACM Ternoiscom

La collectivité est présidée par monsieur BRIDOUX. La communauté de communes du ternois aussi appelé Ternois com est une collectivité qui a pour vocation de développer auprès des jeunes issus de milieux ruraux les loisirs. Les services et la cultures

C'est pourquoi, le service jeunesse de la communauté du ternois propose toute l'année des offres de loisirs éducatif sur l'ensemble du territoire aux enfants et aux jeunes de 3 a 17 ans.

Plusieurs accueils de loisirs sont proposés en extrascolaire durant les petites vacances d'hiver, printemps, de la Toussaint et de Noel et aussi pendant les vacances d'été et périscolaire.

Elle regroupe plusieurs communes du meme territoire de ce fait elle regoupe 103 commues sur lesquelles sont proposés des activités collectifs de mineurs, ce qui permet de developper l'accés aux loisirs en zones rurales.

L'agence principal du service  
jeunesse est situé:

Parc du moulin

400 rue de maisnil Herlin le sec 62130

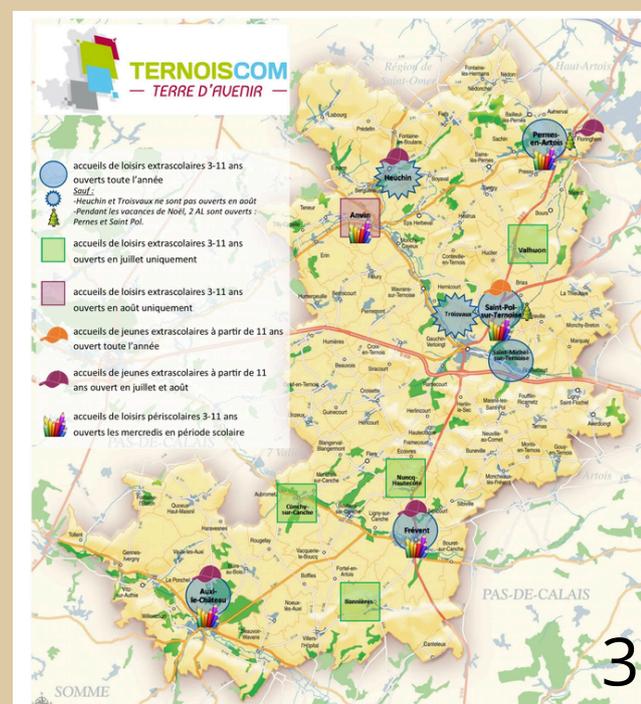
Différentes agences se trouvent

dans le ternois:

Auxi-le-Chateau

Frévent

Pernes-en-Artois



# Présentation du site

L'accueil de loisirs se déroule a l'école d'Anvin: 260 r Hesdin,  
62134 Anvin





# Chapitre 2

## Qu'est-ce qu'un projet pédagogique ?

**“Un homme n'est jamais si grand que lorsqu'il est à genoux pour aider un enfant”**

Pythagore

N'oublions pas qu'un enfant est un être à part entière avec des envies, des besoins et des attentes. Accompagnons le au mieux pour l'aider à grandir et à s'épanouir. Permettons lui de commettre des erreurs qui l'aideront à se construire et surtout, laissons le rêver

L'action des accueils de loisirs s'intègre dans une démarche de complémentarité avec les autres espaces éducatifs que sont l'école et la famille. Le projet pédagogique est conçu comme un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les intervenant, les parents et les mineurs sur les conditions de fonctionnement de l'accueil. Il doit permettre de donner du sens aux animations proposées et aux actes de la vie quotidienne au sein de la structure. C'est de ce projet que découlent les principaux objectifs pédagogiques et comment y parvenir tout en ayant conscience des conditions de sécurité et de bien être de l'enfant au sein du centre. Il sert de référence tout au long de l'ACM (accueil collectif de mineurs) il est conçu par le directeur et son équipe d'animation. Il est donc important que chaque membre y ait adhère afin de le mener à bien.

Le projet pédagogique évolue dans le temps. De ce fait ses objectifs seront évalués à chaque fin de session.





# L'équipe pédagogique

L'équipe pédagogique est composée de membres issus pour la plupart des communes de Ternois com.

L'équipe pédagogique a été composée en fonction des candidatures déposées au service jeunesse mais également en fonction des compétences, des expériences de chacun avec les différentes tranches d'âge et dans les différents domaines de l'animation.

**Nom et prénom**

Courchel Marie

Lesage Hugo

**Diplôme**

BPJEPS

BAFA





# Rôle de chacun

## La directrice

**Mission de la directrice: (lié au référentiel des 5 fonctions du directeur d'ACM)**

- 1. Elaborer et mettre en œuvre avec son équipe d'animation. dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs. Un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif et prenant notamment en compte l'accueil de mineurs atteints de troubles de la santé ou porteurs de handicap**
- 2. Situer son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif**
- 3. Coordonner et assurer la formation de l'équipe d'animation**
- 4. Diriger les personnels et assurer la gestion de l'accueil**
- 5. Développer les partenariats et la communication**

## L'animateur

**Mission des animateurs: (lié au référentiel des 6 fonctions de l'animateur en ACM)**

- 1. Assurer la sécurité physique et morale des mineurs**
- 2. Participer, au sein d'une sein, a la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs (ACM)**
- 3. Construire une relation de qualité avec les mineurs qu'elle soit individuelle ou collective**
- 4. Participer a l'accueil, a la communication et au développement des relations entre les différents acteurs**
- 5. Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités**
- 6. Accompagner les mineurs dans la réalisation de leurs projets**



# Rôle de chacun

## Intervenant ludothèque

- Ils préparent une malle de jeux adaptés a l'âge des enfants et aux thématiques souhaitées en collaboration préalable avec la directrice.
- Ils sont responsable et encadrent un groupe d'enfants
- Ils mettent l'accent sur le respect et le partage
- Il favorise le jeu libre par une posture bienveillante
- Ils facilitent le vivre ensemble en permettant aux enfants de jouer ensemble tout en respectant les règles
- Ils managent l'équipe d'animation présents a l'animation
- Ils assurent les règles de distanciation de désinfection de partage du matériel relatif au protocole sanitaire
- Ils font un bilan de séance avec la directrice



## Intervenant sportif

- Il prépare le matériel sportif selon les demande d'activité de la directrice et afin qu'il soit adapté aux tranches d'âges
- Il est responsable et encadre un groupe d'enfant il gère l'équipe d'animateur présent a l'animation
- Il met l'accent sur le respect, le partage et la cohésion de groupe
- Il adapte ces activités aux conditions climatiques, aux terrains/ salles afin de veiller a la sécurité des enfants
- Il est accompagnés des animateurs qui jouent avec les jeunes et participent a l'animation
- Il fait un bilan de séance avec la directrice





# Rôle de chacun

## Personnel de cantine

Elle effectue son service chaque jour de 10h30 à 14h30 (sauf jour de sortie) elle gère le matériel de restauration

Elle met en place le coin repas

Elle vérifie le nombre de repas livrés ainsi que la qualité des produits des barquettes

Elle fait remonter les informations à la directrice

Elle vérifie les températures de cuisson et les températures de conservation

Elle réchauffe et apporte les plats à table

Elle gère la distribution de barquettes et le remplissage des pichets d'eau

Elle aide au débarrassage des tables avec l'aide des enfants et des animateurs

Elle nettoie la vaisselle, le sol, les plans de travail, l'évier et le four

Elle nettoie le coin repas

Elle assure la sortie des poubelles ayant été utilisées durant le service personnel

## Personnel de nettoyage

Le nettoyage est géré par la société AGENOR qui intervient deux fois par semaine (mardi et vendredi) pour désinfecter les sols. Hors de ces temps se sont les animateurs qui effectuent le dépoussiérage, le nettoyage et la désinfection des locaux



# L'assistant sanitaire

Au sein de notre équipe, l'assistant sanitaire sera endossé par le directeur.

Les animateurs pourront également appliquer les premiers secours lors de blessures légères par exemple. De la santé physique et morale de l'ensemble du centre (participants et personnel encadrant) découle la qualité de l'ACM.

L'assistant sanitaire doit être en capacité de remplir ses fonctions et ainsi de remplir les rôles suivants:

## Savoir

- Savoir lire une ordonnance
- connaître les réglementations
- savoir comment réagir aux différentes blessures
- tenir un registre d'infirmerie à jour
- vérifier les PAI et fiches sanitaires
- connaître la localisation et l'itinéraire des infrastructures médicales
- savoir rassurer

## Savoir être

- Être à l'écoute des enfants et de l'équipe d'animation
- Être communicatif avec son équipe (allergies, traitements...)
- Être empathique
- Être un bon pédagogue
- Avoir du sang froid

## Savoir faire

- Connaître les premiers gestes de secours
- Gérer les traitements quotidiens
- Rôle information prévention
- Connaître les numéros d'urgence
- Gérer l'administration



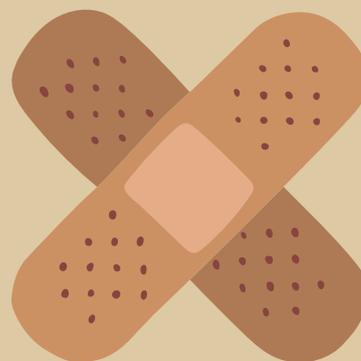
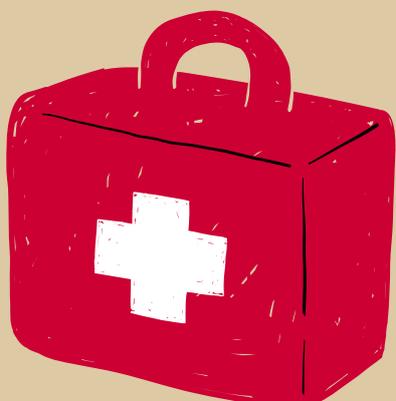
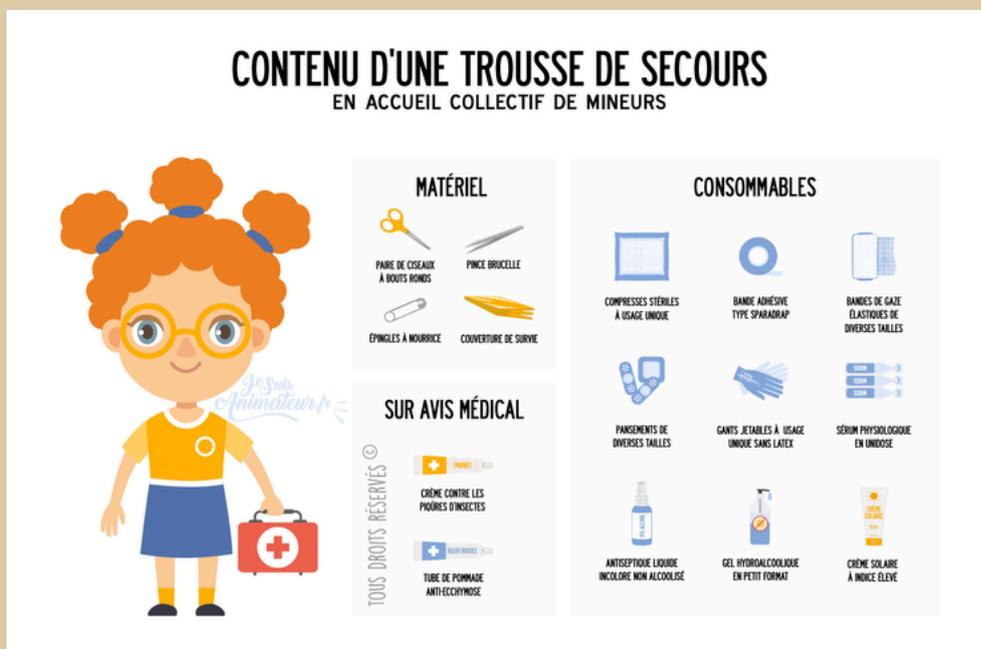
# Coté soins

Les produits pharmaceutiques seront entreposés dans une salle à l'écart des enfants et interdit d'accès ou seront rangés dans une trousse à pharmacie

Tous les soins apportés même minimes seront répertoriés sur un cahier spécifique à "bobo"

En ce qui concerne d'éventuels traitements, ils devront apparaître à l'intérieur des fiches sanitaires avec toutes les consignes précises. Aucun médicament ou traitement ne sera donné à l'enfant sans une ordonnance médicale de moins de trois mois.

En ce qui concerne les sorties, l'animateur du groupe aura en charge de prendre la trousse à pharmacie. Concernant, les grandes sortie, l'animateur sera dans l'obligation d'avoir avec lui les informations importantes liées aux enfants d'avoir avec lui tous les renseignements nécessaires en cas de problème.



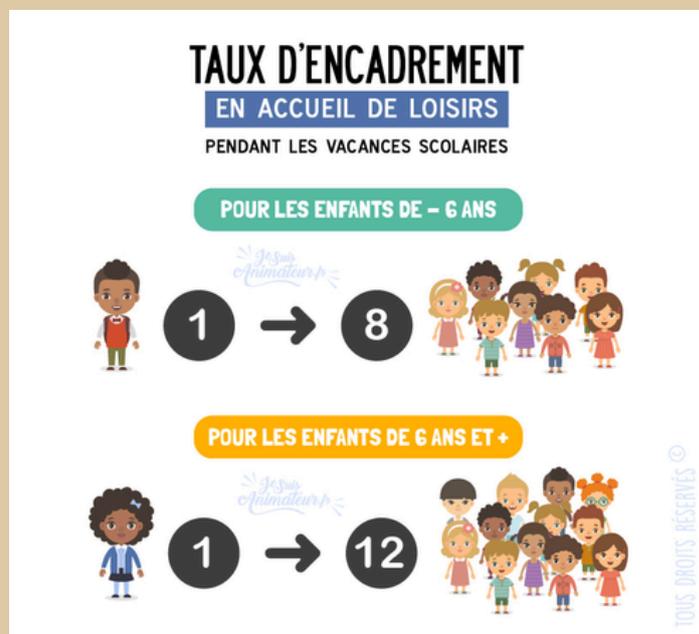
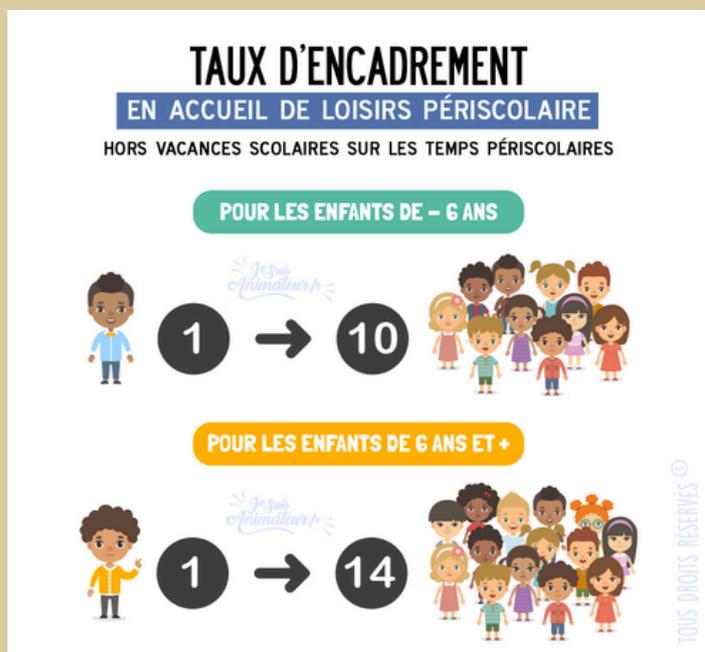
# La législation en ACM

## Le taux d'encadrement

Lors des formations BAFA et BAFD les formateurs ont appris le taux d'encadrement au sein d'un ACM, il est important de la part du directeur de le rappeler régulièrement.

Le directeur peut être inclus dans l'effectif d'animation quand l'effectif ne dépasse pas 50 mineurs

L'encadrement: nous accueillons environ 20 jeunes de 3 à 11 ans. Le taux d'encadrement est d'un animateur pour 12 enfants de plus de 6 ans et d'un animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans selon les normes de la direction départementale de la cohésion sociale.



# Réglementation baignade pour piscine et zone aménagée et surveillé

- Signaler la présence du groupe au responsable de la sécurité de la piscine (chef de bassin) ou de la baignade (poste de secours) et l'avertir de l'entrée des enfants dans l'eau.
- Se conformer aux prescriptions de ce responsable et aux consignes et signaux de sécurité.
- S'assurer de la présence effective des animateurs dans l'eau lorsque c'est obligatoire (mineurs de -6 ans).
- Organiser les éventuelles rotations (plusieurs groupes de baigneurs).
- Prévenir le responsable de la sécurité ou de l'organisation des sauvetages et des secours en cas d'accident.
- Séparer les enfants ne sachant pas nager des autres et confier leur surveillance aux animateurs les plus expérimentés qui veilleront à les équiper de brassards, bouées ou ceintures de sécurité aux normes.
- Compter les enfants à l'entrée dans l'eau, et les recompter à la fin de la baignade.
- Veiller à une entrée progressive dans l'eau.

## TAUX D'ENCADREMENT DES BAINNADES

EN ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS

POUR LES ENFANTS DE - 6 ANS



UN ANIMATEUR **OBLIGATOIREMENT** PRÉSENT DANS L'EAU  
POUR CINQ MINEURS

TOUS DROITS RÉSERVÉS ©

## TAUX D'ENCADREMENT DES BAINNADES

EN ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS

POUR LES ENFANTS DE 6 ANS ET +



UN ANIMATEUR **DE PRÉFÉRENCE** PRÉSENT DANS L'EAU  
POUR HUIT MINEURS

TOUS DROITS RÉSERVÉS ©

# Lors d'une sortie en extérieur

Quelques règles à respecter avant de sortir en extérieur avec un groupe d'enfants

L'équipe d'animation peut sortir sans le directeur mais doit penser à quelques points importants :

- Communiquer au directeur
- Rappeler les règles de sécurité sur la route aux enfants
- Faire une fiche de sortie en indiquant le lieu, l'effectif, les animateurs et le trajet
- Vérifier et prendre une trousse de secours
- Les animateurs portent un gilet jaune
- Compter avant, pendant et au retour l'effectif
- Appliquer les règles de sécurité

DE 2 À 4 PERSONNES



En file indienne, face aux voitures, du côté gauche de la chaussée.

DE 4 À 20 PERSONNES



Dans le même sens que les voitures, du côté droit de la chaussée.

AU-DELÀ DE 20 PERSONNES

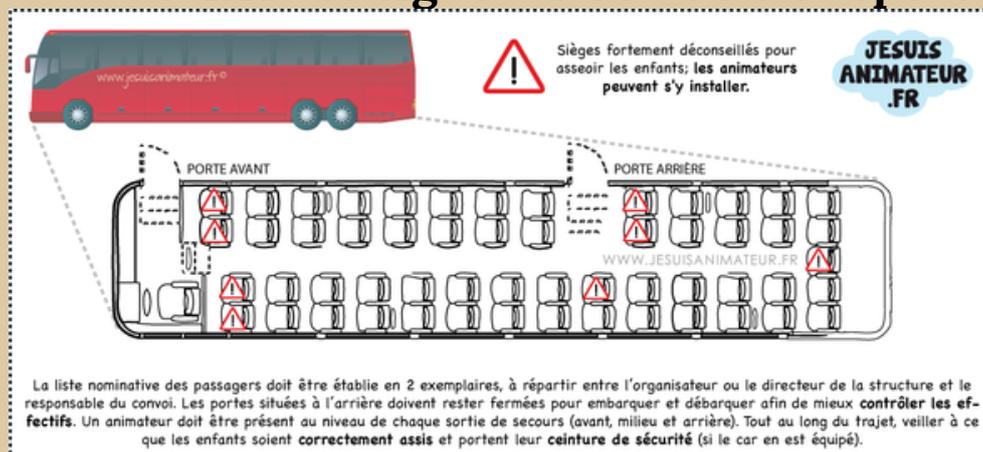


Dans le même sens que les voitures, du côté droit de la chaussée. La longueur du groupe doit être limitée à 20 mètres. Ce qui devra conduire les accompagnateurs à scinder un groupe important en plusieurs sous-groupes de 12 à 15 personnes (animateurs compris). Chaque sous-groupe doit être distant du suivant d'au moins 50 mètres. Un animateur se place en tête (le guide), un autre se place en queue.

# Réglementation déplacement en bus

## Check list du chef de convoi:

- Avoir pris connaissance du contrat de transport
- Etre en possession de la liste des enfants:
- Pointer les enfants présents sur cette liste
- Pointer les enfants après chaque arrêt
- Prendre connaissance avec le chauffeur du déroulement du trajet
- Informer l'équipe des règles a respecter
- Vérifier sur le taux d'encadrement
- Etre attentif au moment du chargement en soute, en s'assurant de l'étiquetage du bagage de chaque enfant
- S'assurer que la montée et descente se fassent bien coté trottoir
- Veiller a placer u animateur près de chaque issue de secours
- Etablir un tour de veille des animateurs pendant les voyages de nuit
- Rappeler les consignes en cas d'accident ou d'incendie, les recommandations aux enfants pour le bon déroulement du voyage
- Veiller a ce que les enfants restent assis durant le trajet, portent leur ceinture de sécurité si le car en est équipé: veiller a ce qu'aucun sac ne vienne encombrer l'allée du car
- Vérifier et signer le bon de transport



**Le temps du trajet est un temps de travail ou les animateurs sont tenus a une obligation de surveillance, prudence et de sécurité s'agissant des jeunes qui sont sous notre responsabilité**



# Chapitre 3

## Les différents projets

### Projet éducatif de Ternois com

#### 1. Favoriser l'épanouissement et son intégration dans la société

- Faire en sorte que les jeunes acceptent de manière naturelle que le bonheur impose ici et là des contraintes inhérentes à la vie en collectivité
  - Respecter le rythme et les besoins de chaque enfant
- Donner accès au jeu, aux activités de loisirs, éveil sur le monde qui l'entoure
  - Donner accès aux nouvelles technologies, aux activités scientifiques et techniques manuelles
- Favoriser l'expression des enfants et les aider dans leur choix pour qu'ils deviennent capables de s'investir réellement et en profondeur dans les activités qui conviennent le mieux à sa personnalité
- Lui permettre qu'en faisant, il affirme sa personnalité, son esprit d'initiative, son esprit critique, ses capacités créatives, sa responsabilité

#### 2. Apporter aide et soutien aux parents et plus généralement aux familles

- Faciliter la conciliation de la vie professionnelle et familiale des parents
  - Choisir une localisation géographique judicieuse selon les activités proposées
- Appliquer une politique tarifaire permettant l'accessibilité aux enfants des familles aux revenus modestes
- Créer de la convivialité dans tous les lieux où les enfants sont accueillis
- Favoriser la diffusion de l'information concernant les services susceptibles d'apporter aide et soutien aux familles



# Les différents projets

## Projet éducatif de Ternois com

### 3. Soutenir la promotion de loisirs de qualité sur le terrain du Saint Polois

- Promouvoir un encadrement de qualité par des adultes bénévoles ou professionnels qualifiés
- Repérer et inciter les jeunes a se former dans le domaine de l'animation
- Engager une véritable politique de formation diplômante





# Objectifs pédagogique

## Objectif généraux

- Etre acteur de sa journée

## Objectifs intermédiaire

- S'exprimer au sein d'un groupe

- Prendre en compte les émotions de chacun

## Objectifs opérationnel

- Proposer des idées pour les activités

- Trouver sa place dans le groupe

- Respecter les goûts de chacun

- Ecouter les avis de chacun

## Objectif généraux

- Renforcer la coopération

## Objectifs intermédiaire

- Créer du lien en participant aux activités

- Participer aux jeux collectifs

## Objectifs opérationnel

- Aider ces camarades dans le jeu

- Finir les activités jusqu'au bout

- Créer des équipes différentes

- Parler aux autres

## Objectif généraux

- Développer l'enfant citoyen

## Objectifs intermédiaire

- Favoriser les découvertes et expérience

- Devenir éco-responsable

## Objectifs opérationnel

- Développer son imaginaire

- Retransmettre les expériences vécues

- Faire des gestes éco-responsable

- Expliquer l'importance de l'écologie



# Chapitre 4

## Le fonctionnement de l'accueil de loisirs

### Les horaires d'accueil



Les horaires sont affichés a l'entrée de l'accueil de loisirs

- Le matin: entre 8h et 9h
- Le midi: entre 12h et 12h30
- L'après-midi: entre 13h30 et 14h
- Le soir: entre 17h30 et 18hh30

*Welcome*



**Ce système permet aux familles de pouvoir amener et reprendre leurs enfants selon leurs besoins. Durant cet accueil les enfants sont en activité et l'équipe d'animation respecte le rythme de l'enfant. En dehors de ces temps d'accueil, aucun enfant ne pourra être accueilli car les grilles des locaux seront fermés.**

**Afin de garantir la sécurité de tous.**

# La restauration



**Le service est assuré par la chaîne de restauration DUPONT. Les plats sont commandés en amont par la directrice ou le service jeunesse. Elle doit prendre connaissance de chaque régime des enfants (repas végétariens ou des repas sans porc)**

**En cas d'allergie alimentaire, la directrice prendra contact avec la famille afin de voir quel régime alimentaire conviendrait. Si aucun régime alimentaire proposer ne convient, la famille pourra fournir le repas.**

**Nous aurons a disposition un personnel de cantine qui se chargera de faire réchauffer les plats. La table sera mise par un petit groupe d'enfants volontaire ou par le personnel de la cantine. La distribution des plats est réalisé par l'ensemble des animateurs.**

**les animateurs partagent le repas avec les enfants, assis a leur table. L'animateur veillera ainsi au bon déroulement du repas tout en étant dans l'échange avec l'ensemble des jeunes présents. Le moment du repas un moment convivial, reposant et constructif pour tous.**





# Le goûter

**Le goûter est un moment convivial qui se déroulera entre 16h et 17h selon les activités prévues durant l'après-midi.**

**Nous avons choisi de réaliser nos goûter maisons sur certains mercredis de l'année afin de mettre l'enfant au cœur de ces mercredis et de limiter l'impact écologique.**

**Si un enfant présente des risques d'allergie importants, il est demandé aux familles de fournir le goûter adéquat et de l'indiquer dans les fiches sanitaires lors de l'inscription.**

**L'usage de papier essuie-tout sera favorisé pour une hygiène certaines.**

**De plus une gourde sera demandée aux enfants afin de faciliter le service et éviter tout échange entre eux. Parfois il pourra y avoir des goûters acheté en magasin, cela dépendra de la journée d'activité prévu**





# Une journée type en ACM

La journée type de l'accueil de loisirs dans le secteur enfance chez nous se déroule ainsi:

- 7h45:** Arrivée de l'équipe d'animation afin d'ouvrir les portes, volets, lumières et de rendre les pièces agréables pour l'arrivée des enfants
- 8h:** Arrivée échelonnée des enfants avec mise en place d'ateliers (livre, jeux de société, dessins, activité sportive) par les animateurs
- 9h:** Les enfants sont tous arrivés
- 9h30-11h30:** Début des activités, lancement original, suivi de la trame. Chaque groupe va dans une salle appropriée à l'activité
- 11h30-11h45:** Rangement des activités et passage aux toilettes et lavage de mains
- 11h45-12h:** Temps libre
- 12h-13h:** Repas
- 13h-13h30:** Temps calme, repos pour les plus jeunes, jeux de société, coloriage, lecture...
- 13h30-14h:** Accueil échelonné avec mise en place d'activités (films, livres, jeux de société, dessin...)
- 14h-16h:** Grand jeu ou activité proposé par les animateurs
- 16h-16h30:** Rangement de l'activité, passage aux toilettes et lavage de main
- 16h30-17h:** Gouter avec temps de parole sur la journée
- 17h-17h30:** Temps libre et rangement de la salle
- 17h30:** Mise en place d'activité de départ (dessin, jeux de société, jeux sport)
- 18h30:** Rangement de la salle et départ des animateurs



# L'inclusion des personnes en situation de handicap

**Les enfants en situation de handicap se doivent d'être intégrés au sein de la structure de loisirs.**

**À travers l'expérience de la vie collective, ces activités leur permettent de se confronter à l'autre, d'apprendre à vivre en société et de se construire en tant que citoyen. Ces accueils offrent aux mineurs en situation de handicap la possibilité de se retrouver dans un environnement différent de celui de leur famille, de la structure médicale, médico-sociale ou scolaire qui les accueille habituellement. Ils peuvent ainsi développer avec leurs pairs des relations enrichissantes pour tous**

**L'objectif est de favoriser leur inclusion au sein d'un groupe, de vivre une expérience commune en partageant des activités de loisirs et de permettre aux autres mineurs d'élargir leur regard sur le handicap grâce aux expériences vécues en commun. C'est un temps d'apprentissage à la citoyenneté pour l'ensemble des enfants et adolescents accueillis. Ce mode d'accueil, ouvert à tous, doit tenir compte à la fois des besoins du mineur et de sa famille, des possibilités d'accueil des organisateurs et de leurs équipes, et du déroulement de l'accueil.**





# Permission-Protection

## Permission

 Participer activement aux animations et ateliers.

 Exprimer leurs idées et donner leur avis sur les activités.

 Créer et expérimenter à travers des jeux, des projets manuels et artistiques.

 Se faire des amis et apprendre à collaborer en groupe.

 Bouger et découvrir grâce aux activités sportives et aux sorties.

 Profiter de la nature et s'engager dans des actions éco-responsables.

 Apprendre en s'amusant tout en respectant les règles du centre.

## Protection

-  Être violent ou irrespectueux envers les autres.
-  Mettre en danger leur sécurité ou celle des autres.
-  Quitter le centre ou les activités sans autorisation.
-  Refuser de suivre les règles essentielles du vivre-ensemble.





# Permission-Protection

## Permission

- Téléphone personnel : Utilisation restreinte pendant les activités ou lorsque vous êtes en charge des enfants.
- ⌚ Autorisation : Peut être utilisé pendant les pauses ou en dehors des heures de travail.
- Zones fumeurs : Droit de fumer uniquement dans les zones réservées, loin des enfants.
  - ✓ Respect des règles : Se conformer aux consignes de l'établissement en matière de consommation de tabac.
- ⌚ Pauses quotidiennes : Droit à une pause de minimum 20 minutes si vous travaillez plus de 6 heures.

## Protection

### Interdictions Absolues

- ⊘ Exercer une violence physique ou verbale envers un enfant.
- ⊘ Laisser un enfant seul sans surveillance.
- ⊘ Administrer un médicament sans autorisation écrite des parents et prescription médicale.
- ⊘ Quitter son poste sans s'assurer de la surveillance des enfants.
- ⊘ Favoriser un enfant au détriment des autres (pas de favoritisme).

### Interdictions liées à la Vie Privée et Professionnelle

- ⊘ Prendre des photos des enfants pour un usage personnel.
- ⊘ Diffuser des informations personnelles sur les enfants ou les familles.
- ⊘ Avoir un contact physique inapproprié avec un enfant.
- ⊘ Entretenir des relations inappropriées avec les mineurs (en présentiel ou via les réseaux sociaux).

# Compétences psychosociales

les compétences psychosociales permettent aux enfants de mieux se comprendre eux-mêmes et de mieux interagir avec les autres, tout en évoluant dans un environnement respectueux et bienveillant. Ces compétences sont donc au cœur du projet éducatif des ACM, afin d'accompagner chaque enfant dans son développement personnel et social.



## La gestion des émotions

- Apprendre à reconnaître et à exprimer ses émotions de manière appropriée.
- Savoir gérer des situations de stress, de frustration ou de colère de façon constructive.
- 

## 2. La communication

- Développer des compétences en communication, tant verbale que non verbale.
- Apprendre à écouter, à respecter les opinions des autres et à exprimer ses idées clairement.
- 

## 3. La résolution de conflits

- Apprendre à résoudre des désaccords de manière pacifique et respectueuse, sans recours à la violence ou à l'agression.
- Acquérir des stratégies de médiation et de négociation pour gérer les conflits avec les pairs.

# Chapitre 5

## La communication La famille



**La communication avec les familles est un élément clé de la gestion des Accueils Collectifs de Mineurs (ACM). Une bonne communication permet d'assurer un lien de confiance entre les parents et l'équipe d'animation, ce qui est essentiel pour le bien-être des enfants et pour le bon déroulement des activités. Voici les principaux aspects de cette communication :**

### **1. Information préalable**

- **Réunions d'information :** Avant le début des activités (colonies de vacances, centres de loisirs, etc.), des réunions sont souvent organisées pour expliquer le projet pédagogique, les objectifs, les règles de fonctionnement et répondre aux questions des parents.
- **Documents d'information :** Les familles reçoivent des documents écrits (plaquettes, flyers, ou fiches pratiques) sur l'ACM, les activités proposées, les horaires, le règlement intérieur, les consignes de sécurité, etc.

### **2. Autorisation parentale**

- **Formulaires à remplir :** Les parents doivent souvent remplir des documents autorisant la participation de leur enfant à certaines activités spécifiques (sorties, activités sportives, soins médicaux) ou autorisant la diffusion d'images de l'enfant (photographies, vidéos).
- **Mises à jour de l'état de santé :** Les parents doivent fournir des informations concernant l'état de santé de l'enfant, les traitements en cours, les allergies, etc., pour garantir la sécurité et le bien-être de l'enfant pendant son séjour.



## L'équipe pédagogique

**une communication efficace et régulière avec l'équipe pédagogique en ACM est essentielle pour garantir le bon déroulement du séjour, adapter les activités aux besoins des enfants et maintenir une dynamique de groupe positive. Cela permet également d'assurer un environnement sécurisé et bienveillant, et de travailler dans le respect du projet éducatif.**

- **Réunions de préparation**

**Réunion de coordination : Avant le début de chaque période d'accueil (par exemple, au début des vacances scolaires), l'équipe pédagogique (animateurs, directeurs, etc.) se réunit pour discuter du projet pédagogique, des objectifs à atteindre, des activités prévues, des règles de sécurité, et des besoins spécifiques des enfants (allergies, comportements particuliers, etc.).**

**Répartition des rôles : Chaque membre de l'équipe connaît ses responsabilités et son rôle dans l'encadrement des enfants, en fonction des activités ou des groupes attribués**

- **Communication quotidienne**

**Réunions quotidiennes ou briefings : L'équipe se réunit au début et/ou à la fin de chaque journée pour faire le point sur les activités, les observations concernant les enfants (comportement, bien-être, progrès), et les besoins logistiques (matériel, sorties, etc.).**

- **Retour et évaluation**

**Bilan collectif : À la fin du séjour, l'équipe pédagogique se réunit pour faire un bilan de l'accueil : évaluation des objectifs atteints, des difficultés rencontrées, des réussites. Ce retour permet d'améliorer les pratiques pour les prochains séjours.**

- **Communication numérique**

**Via Messenger ou d'autres application les animateurs et directeur communique en cas de besoins**



# Avec le service jeunesse

**Le directeur ainsi que les familles ont la possibilité de contacter le service jeunesse au numéro suivant**



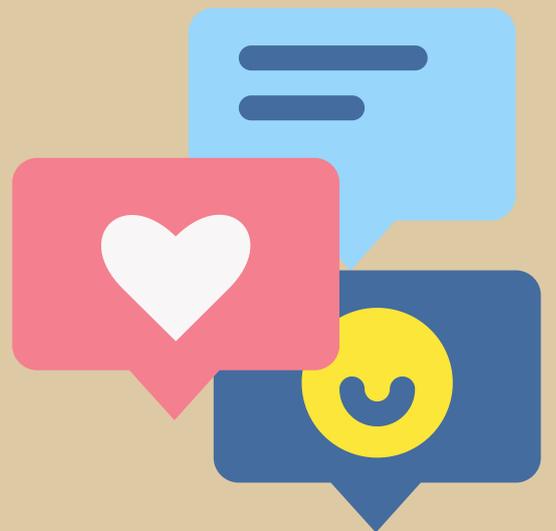
**03.21.04.01.68**

**ou bien via le mail suivant**



**jeunesse@ternoiscom.fr**

**Chaque directeur de centre de loisirs va se réunir une fois par semaine pour une réunion, un debrief de la semaine, la réunion se fait avec la coordinatrice du service jeunesse qui est prévu sur cette session**





# Chapitre 6

## Public accueilli

Durant les mercredis de cette année, notre accueil collectif de mineurs accueillera des enfants de 3 à 11 ans. avec un effectif de plus ou moins 10-20 enfants. Chaque enfant est différents mais au sein de notre accueil, chacun trouvera sa place dans le groupe et pourras profiter pleinement de sa journée. Nos animateurs veilleront à respecter le rythme de chaque enfants lors des animations mais aussi à connaître les différentes caractéristiques de leur groupe d'enfants dans le but de pouvoir leur proposer des animations en adéquation avec ces dernières.

BESOINS ENFANTS	BESOINS PHYSIQUES	BESOINS AFFECTIFS	BESOINS PSYCHOLOGIQUES	ACTIVITÉS
<b>3/5 ANS</b>	Bien se reposer (nuit +sieste) Bien se nourrir (4 repas importants) Bonne hygiène (être propre et au chaud)	Câlin... Sécurité Maman Amour	Âge du « non » et du « je » Besoin de cadre Observateur, curieux et inconscient du danger Être à l'écoute	Activités courtes (30min maxi) : peinture, <a href="#">modelage</a> , dessins, cuisine, histoires, petits jeux courts, <a href="#">activités manuelles simples</a> .
<b>6/8 ANS</b>	Bien se reposer Bien se nourrir Bonne hygiène (être propre et bien vêtu)	Affection Sécurité Être consolé Confiance Amour	Curieux et naïf Besoin d'explications Besoin de responsabilité	Jeux de mémoire, jeux sportifs, <a href="#">cuisine</a> , activités manuelles pas trop longues (45min maxi), activités artistiques ( <a href="#">modelage</a> ...).
<b>9/11 ANS</b>	Bien se reposer Bien se nourrir Bonne hygiène (être propre et bien vêtu)	Attention Autonomie (prémice) Pudeur Amour	Veut être grand Autonomie et responsabilité Conflit et rébellion Besoin de dialogue	Jeux de piste, chasses au trésor, <a href="#">grands jeux</a> (30min à 1H), jeux sportifs, <a href="#">jeux de ballon</a> , jeux de réflexion, activités manuelles.

# Chapitre 7

## Les activités proposées



Lors de cette année nous avons choisi d'emmener les enfants dans le monde de l'histoire.

De leur faire découvrir chaque étape de l'histoire tout en s'amusant

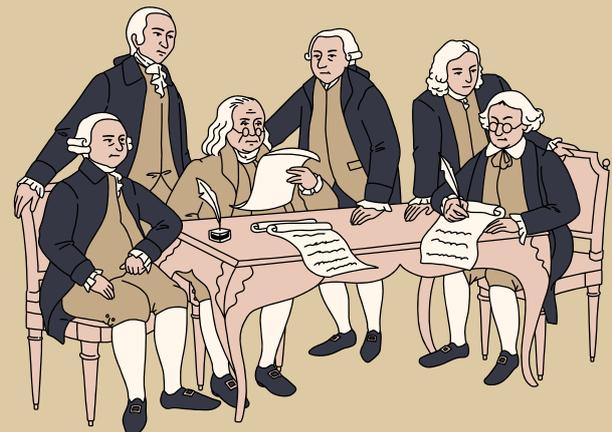
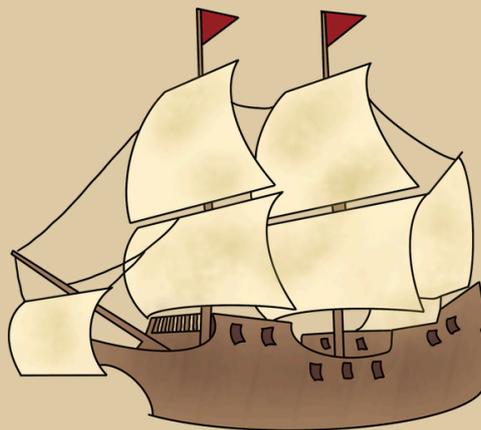
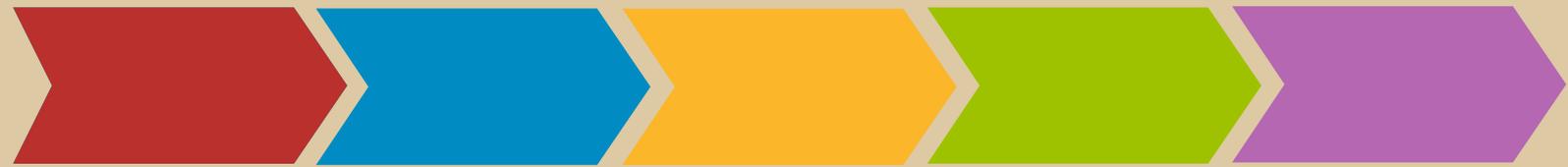
Préhistoire

L'Antiquité

Le Moyen-âge

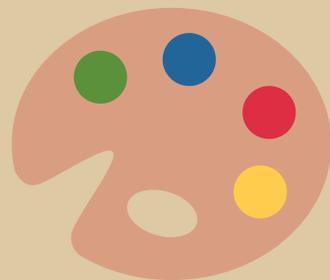
Les temps modernes

L'époque contemporaine





# Les différentes activités



L'activité est un support qui contribue au développement de l'enfant, elle vise à l'épanouissement de chaque personne. Elle se décline sous diverses formes:

- **Activités physiques et sportives sous ses différentes formes (jeux d'équipe, grands jeux...)**
- **Activités artistiques, manuelles, ludiques et d'expression: dessin, peinture créations, expression corporelle et théâtrale, ludothèque...**
- **Activités culturelles: sorties, visites de musée, cinéma, théâtre, découverte d'autres milieux...**
- **L'activité libre: libre choix de l'enfant qui ne désire pas pratiquer une activité proposée par l'équipe. (Le groupe d'enfant va pouvoir faire des propositions)**
- **Atelier cuisine**

Les animateurs sont appelés à créer des activités originales en rapport avec le thème de l'accueil de loisirs. Ainsi un planning est créé par l'équipe d'animations avant le début des accueils, celui-ci peut être modifié en fonction des effectifs, des demandes des enfants ou encore la direction du centre et interventions particulière. Cette démarche pédagogique vise à rendre l'enfant acteur de son temps de loisirs et dans une dynamique collective. Les projets d'activités proposés et animés par les animateurs offrent à chaque journée une diversité d'activités répondant aux demandes et besoins du public.





# Le PSIALARE

Chaque animateur devra respecter le PSIALARE: Le PSIALARE est une des notions phares de l'apprentissage théorique de l'animateur. Les animateurs auront des fiches d'activités a remplir avant chaque activité dite évaluable (une manuelle, une sportive et un grand jeu) et ces dernières devront être rendues a la direction avant le début de toute activité.

**Préparation (c'est la ou nait l'activité, on l'a réfléchi et on la travaille)**

**Sensibilisation (on sensibilise le public qui va participer a l'activité d'une certaine manière: en musique, une invitation, un personnage de l'histoire...)**

**Information (on s'informe sur le lieu d'accueil de l'activité)**

**Aménagement (on aménage et prépare le lieu d'accueil)**

**Lancement (on débute l'activité par les consignes de sécurité, règles du jeu...)**

**Animation Conclusion (bilan de l'activité, elle ne doit pas être bâclée)**

**Rangement (rangement du matériel utilise, cela ne doit pas être fait devant les enfants)**

**Evaluation (auto évaluation et évaluation des animateurs et du directeur)**



# Evaluation

**Les animateurs sont évalués par le directeur tout au long de l'accueil.**

**Le directeur s'appuie sur différentes fonctions de l'animateur. Ces derniers doivent avoir six fonctions Principales:**

- 1. Assurer la sécurité physique et morale des mineurs.**
- 2. Participer, au sein d'une équipe, a la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif dans le respect du cadre règlementaire des ACM**
- 3. Construire une relation de qualité avec les mineurs qu'elle soit individuelle ou collective.**
- 4. Participer a l'accueil, a la communication et au développement des relations entre les différents acteurs.**
- 5. Encadrer et animer la vie quotidienne et les activité**
- 6. Accompagner les mineurs dans la réalisation de leurs projets.**

**Ces 6 fonctions vont marquer différents moments de l'accueil tant dans la préparation que dans son déroulement. Ces 6 fonctions doivent être impérativement respectées dans le cadre de l'accueil de mineurs.**

**Au delà, il s'agit d'également faire marcher le bon sens et le savoir vivre. Le directeur, quant a lui, est évalué par l'œuvre organisatrice et il s'autoévalue en partenariat avec l'équipe d'animation.**





# Evaluation

## 📌 Évaluation de l'Équipe d'Animation

👤 Participants : Animateurs, directeur.

🎯 Objectifs :

- Évaluer la cohésion et l'efficacité du travail en équipe.
- Identifier les points forts et les axes d'amélioration.

📌 Outils :

- ✓ Auto-évaluation individuelle et collective.
  - ✓ Débriefing quotidien et réunion de bilan.
  - ✓ Grille d'observation des pratiques pédagogiques.
- ## 📌 Évaluation des Activités et du Projet Pédagogique

👤 Participants : Direction, animateurs.

🎯 Objectifs :

- Vérifier l'adéquation des activités avec les objectifs du projet pédagogique.

Analyser la participation et l'engagement des enfants.

## Ajouter un sous-titre

- ✓ Fiches d'évaluation des activités.
- ✓ Observation et analyse des comportements des enfants.
- ✓ Comparaison avec les objectifs initiaux.



# Chapitre 8

## Les réunions

📌 Réunion de Préparation (avant l'ouverture de l'ACM)

👤 Participants : Direction, coordinateurs, animateurs.

🎯 Objectifs :

- Présenter le projet pédagogique et les objectifs de l'ACM.
- Répartir les rôles et responsabilités des animateurs.
- Planifier les activités et sorties.
- Vérifier les aspects logistiques (locaux, matériel, sécurité).

📌 Réunion Quotidienne de Briefing/Débriefing

👤 Participants : Équipe d'animation.

🕒 Fréquence : Chaque jour avant/après la journée d'accueil.

🎯 Objectifs :

- Faire le point sur la journée écoulée (points positifs, difficultés).
- Anticiper la journée suivante (organisation, besoins spécifiques).
- Ajuster les animations en fonction des observations.





# Chapitre 9

## La charte éco-responsable **ECO**

### 1. Engagements de l'ACM

-  Sensibiliser et éduquer les enfants à l'écologie à travers des animations et projets adaptés.
-  Réduire les déchets en favorisant le recyclage et le tri sélectif.
  -  Économiser les ressources (eau, énergie, papier, etc.).
-  Respecter la nature et organiser des activités en plein air éco-responsables.
-  Privilégier la réutilisation et la seconde main pour les matériaux et fournitures.

### 2. Engagements des Enfants

- J'éteins les lumières et appareils électriques lorsque je n'en ai plus besoin.
- Je ferme le robinet pendant que je me lave les mains ou les dents.
  - Je jette mes déchets dans les bonnes poubelles de tri.
- Je respecte la nature et les animaux en ne jetant rien par terre.
- Je participe aux activités écologiques (jardinage, recyclage, fabrication de jeux en matériaux de récupération).
  - Je réutilise mes fournitures au lieu de les gaspiller.



# Chapitre 10

## La charte famille

Cette charte vise à établir une relation de confiance entre les familles et l'Accueil Collectif de Mineurs (ACM) afin d'assurer le bien-être et la sécurité des enfants.

### 1. Engagements de l'ACM

L'ACM s'engage à :

- ✓ Offrir un accueil bienveillant et sécurisé à chaque enfant.
- ✓ Proposer des activités éducatives et ludiques adaptées aux âges et besoins.
- ✓ Assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants.
  - ✓ Encourager l'autonomie et la socialisation des enfants.
  - ✓ Maintenir une communication régulière avec les familles.
  - ✓ Respecter la confidentialité des informations personnelles.

### 2. Engagements des Familles

Les familles s'engagent à :

- ✓ Respecter les horaires d'arrivée et de départ.
- ✓ Informer rapidement l'ACM en cas d'absence ou de retard.
- ✓ Fournir les documents nécessaires (fiche sanitaire, autorisation parentale, etc.).
- ✓ Veiller à ce que l'enfant ait une tenue adaptée aux activités.
  - ✓ Respecter les règles et le règlement intérieur de l'ACM.
  - ✓ Prévenir l'équipe en cas de situation particulière pouvant impacter l'enfant.





# La charte famille

## 3. Communication et Vie Collective

- ✦ Un carnet de liaison (ou un moyen numérique) peut être utilisé pour le suivi des informations.
- ✦ Les parents peuvent demander un entretien avec l'équipe encadrante en cas de besoin.
- ✦ Les réunions d'informations ou événements de l'ACM sont des temps privilégiés d'échange.

## 4. Respect du Cadre et Sanctions

- ◆ Les enfants doivent respecter les autres et le personnel encadrant.
- ◆ Tout comportement violent ou inadapté sera signalé aux parents.
- ◆ Des sanctions progressives peuvent être appliquées en cas de non-respect (rappel des règles, avertissement, exclusion temporaire si nécessaire).

